

Le 14 février 2023

Processus d'appel de projets de la Direction des études 2023-2024

Madame,
Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la documentation relative à l'appel de projets 2023-2024. Nous vous prions de lire attentivement la documentation afin de vous assurer que les demandes sont conformes. Considérant que certains projets ont été reconduits, seules les demandes pour de nouveaux projets peuvent être présentées. Ils pourront se réaliser soit annuellement ou sur deux années. De plus, nous vous rappelons que tout projet doit être accompagné d'une **résolution du département ou du comité de programme**, selon le cas.

Votre demande de projet doit être remplie à l'aide du formulaire ci-joint. Veuillez transmettre vos projets par courriel à l'adresse suivante : directionetudes@cegepjonquiere.ca, **au plus tard le lundi 13 mars à 16 heures**. De notre part, nous nous engageons à vous fournir les réponses au début mai.

Comme à l'habitude, le volet perfectionnement des enseignants ne fait pas partie de l'appel de projets puisque les demandes de perfectionnement peuvent être déposées en tout temps, et ce, selon les procédures habituelles. Par ailleurs, **nous vous rappelons que vous n'avez pas à déposer de demande concernant le programme Première année réussie de même que pour le fonctionnement des centres d'aide.**

Recevez, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur des études,



Mario Julien

p.j. (2)